

Bulletin de pré-inscription

Séjours d'hiver 2026–2027

i Objectif

Je souhaite que ma fille, mon fils ou la personne concernée puisse participer à un séjour organisé par insieme-Genève.

✿ Choix du séjour

✓ Consigne importante

Afin de valider votre pré-inscription, merci d'indiquer une seule préférence.

N°	Âge	Du	Au	Lieu	Choix
11	Plus de 35 ans	20 décembre 2026	26 décembre 2026	Genolier VD	☐
12	12-18 ans	29 décembre 2026	8 janvier 2027	Genolier VD	☐
13	18-35 ans	29 décembre 2026	8 janvier 2027	Genolier VD	☐

👤 Participant·e

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe : ☐ F ☐ M
☐ Interne ☐ Externe	Si interne : Résidence / Appartement :
Adresse :	NPA et ville :
Tél. direct :	E-mail :
Si interne : Nom de la personne référente :	
☐ Déambulateur ☐ Fauteuil roulant	Degré d'impotence : ☐ faible ☐ moyen ☐ grave
Suivi médical avec intervention aide-soignant ou infirmier : ☐ oui ☐ non	Si oui, fréquence hebdomadaire :
N° AVS / AI :	
N° assurance maladie (Cada 20 chiffres):	
Nom de l'assurance RC :	Numéro :

Remarques utiles pour l'inscription :

👪 Parents ou représentant légal

Nom :	Prénom :
Adresse :	NPA et ville :
Tél. portable :	Tél. privé :
Tél. professionnel :	E-mail :

👤 Curateur·trice / co-curateur·trice, si applicable

i À compléter si nécessaire

Si la personne inscrite est accompagnée par un·e curateur·trice, merci d'indiquer ses coordonnées complètes et de veiller à son accord pour les aspects financiers et légaux liés au séjour.

☐ Curateur·trice ☐ Co-curateur·trice	Organe de curatelle :
Nom :	Prénom :
Adresse :	NPA et ville :
Tél. portable :	Tél. privé :
Tél. professionnel :	E-mail :

Paiement et autres inscriptions

Veuillez indiquer par qui sera réglé le montant du séjour :	☐ Parents ☐ Curateur·trice ☐ Institution
Pour le paiement, désirez-vous prendre contact avec le secrétariat ?	☐ Oui ☐ Non
La personne est-elle inscrite à un séjour organisé par un autre organisme ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, lequel :

Signature

Lieu et date	Signature parents ou représentant légal	Signature éducateur référent

✓ À retourner

Ce bulletin est à retourner au secrétariat d'insieme-Genève au plus tard le **25 septembre 2026**.

Désistement et assurance annulation voyage

Conditions à retenir

- Depuis 2024, si le désistement intervient dans les 45 jours précédant le début du séjour, la totalité de la facture est due à insieme.
- Nous vous conseillons fortement de contracter une assurance voyage, par exemple auprès d'AXA, du TCS, d'Allianz ou d'une autre compagnie de votre choix.
- Seules les personnes au bénéfice d'une telle assurance peuvent prétendre à une indemnisation sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation, notamment en cas de maladie, d'accident ou de problème survenu dans l'entourage ou la famille.
- Si le·la participant·e quitte le séjour avant la fin, aucun remboursement ne sera effectué.

Assurance responsabilité civile

Point à retenir

Les éventuels dégâts occasionnés dans le lieu de séjour entraîneront l'engagement de l'assurance responsabilité civile personnelle du·de la participant·e concerné·e.

 Merci

Merci de compléter toutes les rubriques afin que la pré-inscription puisse être prise en compte.